

DÉLIBÉRATION DU COMITE DEPARTEMENTAL
Séance du 31 janvier 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le trente-et-un du mois de janvier à quinze heures, se sont réunis dans les locaux du SDEY à Migennes, les membres du Comité Départemental du Syndicat Départemental d'Énergies de l'Yonne sous la présidence de Monsieur Jean-Noël LOURY, Président du SDEY, dûment convoqués le vingt-quatre janvier deux mil vingt-quatre.

Présents : Daniel ALLANIC - Jacques BALOUP - Patrick BUTTNER - Claude DEPUYDT - Jean DESNOYERS - Guillaume DUMAY - Bernard ENSAULT (suppléant de Laurent CHAT) - Michel FOURREY - Jean-François GALLIMARD - Rémi GAUTHERON - Jean-Pierre GERARDIN - Jacky GUYON - Jean-Claude KHEBIZI (suppléant de Gilles BONNEAU) - Jean-Luc KLEIN - François LECESTRE - Jean LESPINE - Jean-Noël LOURY - Philippe MAILLET - Isaac MANSANTI (suppléant de Jorge GUILHOTO) - Claude MAULOISE - Joël NAIN - Michel PAPINAUD - Chantal ROYER - Stéphane VIGNOL (suppléant de Bernard HARCHEN) - Richard ZEIGER

Absents : Gilles BONNEAU - Patrice CHASSERY - Laurent CHAT - Rémy CLERIN - Jérôme DELAVault - Grégory DORTE - Emmanuel DUCHE - Jean-Luc GIVORD - Jorge GUILHOTO - Bernard HARCHEN - Didier IDES - Michaël LAVENTUREUX - Jean-Luc LEGER - Véronique MAISON - Robert MESLIN - Gérard MICHAUT - Lionel MION - Patrick OFFREDI - Michel PANNETIER - Denis POUILLOT - Jean-Luc PREVOST - Sylvain QUOIRIN - Hervé RATON - Sylvain SABARD - Sébastien SABOURIN - Gilles SACKPEPEY

Pouvoirs : Rémy CLERIN donne pouvoir à Jean-Noël LOURY
Grégory DORTE donne pouvoir à Jean LESPINE
Robert MESLIN donne pouvoir à Jean DESNOYERS
Hervé RATON donne pouvoir à Philippe MAILLET

Le secrétariat de séance a été assuré par Monsieur Guillaume DUMAY

Nombre de Membres en exercice :	46
Nombre de Membres présents :	25
Nombre de suffrages exprimés :	29
Votes Pour :	29
Votes Contre :	-
Abstentions :	-
Ne prennent pas part au vote	-

N° 01/2024

Objet : Compte-rendu des décisions prises par le Bureau

Conformément aux dispositions de l'article L5211-10 du code Général des collectivités territoriales, les décisions prises par le Bureau en vertu de la délégation d'attributions consentie par la délibération n°45-2020 du 20 juin 2020, sont portées à la connaissance du Comité Syndical.

Lors de la réunion du 19 décembre 2023, le Bureau a pris les délibérations suivantes :

- **Participation du SDEY au congrès de la FNCCR de juin 2024**

Dans le cadre de l'organisation du congrès biennuel à Besançon, du 26 au 28 juin 2024, le Bureau a autorisé la signature de la convention de partenariat avec le Groupement Bourgogne Franche Comté composé du SICECO21, SYDED25, SIDEC39, SIED70, SIEEEN58, TDE90, SDEY89, Grand Besançon Métropole, Ville de Besançon, Doubs très haut débit, SIEL, SIEVO, SIEHL afin d'appuyer la FNCCR dans l'organisation de l'évènement dont la soirée des collectivités, etc...

- **Adhésion à Bourgogne Franche Comté Mobilité Electrique**

Le Bureau a accordé un mandat spécial à Rémy CLERIN pour se rendre et ainsi pouvoir représenter le SDEY auprès de l'association Bourgogne Franche Comte Mobilité Electrique (BFCME), qui a pour objectif de promouvoir les déplacements en véhicules électriques à batterie ou hydrogène (voitures, vélos à assistance électrique, 2 roues, etc...) sur l'ensemble du territoire de la Bourgogne-Franche-Comté.

Après en avoir délibéré, le comité départemental, à l'unanimité des votes exprimés :

- **Prend acte du compte-rendu des décisions prises par le Bureau.**

Fait et délibéré en séance

Le 31 janvier 2024

Le Président

Jean-Noël LOURY